



Assemblée générale

Distr. générale
17 mai 2023
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session
Point 139 de la liste préliminaire*
Projet de budget-programme pour 2024

Projet de budget-programme pour 2024

Chapitre premier des recettes Recettes provenant des contributions du personnel

* A/78/50.



Recettes provenant des contributions du personnel

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2022 (montant effectif)</i>	<i>2023 (crédits ouverts)</i>	<i>2024 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>
Contributions du personnel inscrites au :				
Chapitre 36 (Contributions du personnel)	284 937,0	289 318,5	289 996,8	678,3
Chapitre 3 des recettes (Services à l'intention du public)	1 883,4	2 036,3	2 036,3	—
Total	286 820,4	291 354,8	292 033,1	678,3

- IS1.1 Le montant des recettes prévues au chapitre premier comprend un montant identique à celui des crédits prévus au chapitre 36 (Contributions du personnel), soit 289 996 800 dollars, et les contributions retenues sur les émoluments des fonctionnaires dont les postes sont inscrits au chapitre 3 des recettes (Services destinés au public), soit 2 036 300 dollars.
- IS1.2 Les recettes provenant des contributions du personnel sont portées au crédit du Fonds de péréquation des impôts que l'Assemblée générale a constitué par sa résolution [973 \(X\) A](#). Conformément à la pratique établie, elles sont créditées aux États Membres proportionnellement à leur quote-part pour le financement du budget ordinaire.